ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation de la santé mentale chez les jeunes

Question écrite n° 7045

Texte de la question

M. Sylvain Carrière interroge Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la dégradation alarmante de la santé mentale des jeunes en France. Le 6 mars 2025, à Montpellier, un étudiant de 21 ans a mis fin à ses jours en sautant du sixième étage d'une bibliothèque universitaire. Le 16 mai 2025, une élève de 17 ans a tenté de se suicider en se défenestrant en plein cours, à Montereau-Fault-Yonne. Ces drames, qui ne sont malheureusement pas isolés, témoignent d'une détresse psychologique croissante parmi les jeunes. En effet, les chiffres nationaux sont inquiétants : selon l'assurance maladie, un jeune sur cinq souffre de troubles dépressifs. Plus d'un jeune sur deux a déjà été affecté par des problèmes de santé mentale. Alors que les pensées suicidaires explosent, le suicide est devenu la première cause de mortalité chez les 15-35 ans (Unafam). Or les moyens alloués à la santé mentale des jeunes sont largement insuffisants. La France ne compte qu'un psychologue pour 15 000 étudiants, soit dix fois moins que les recommandations internationales. Le dispositif « Mon soutien psy », mis en place en 2022 pour faire face à l'aggravation de la santé mentale en France et censé garantir 12 séances remboursées, est rejeté par près de 90 % des psychologues libéraux. Les délais d'attente pour consulter un pédopsychiatre atteignent plusieurs mois. Si le Gouvernement a fait de la santé mentale une Grande cause nationale pour 2025, près de la moitié de l'année est déjà passée et les professionnels comme les familles constatent un écart inquiétant entre les discours et les actes. Les structures restent saturées, les personnels en sous-effectif et les jeunes sans accompagnement. Ainsi, il lui demande quelles mesures concrètes et budgétaires seront prises pour garantir un accès effectif à des soins gratuits et de qualité, notamment par la mise en place d'un plan d'urgence pour la psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence.

Données clés

Auteur : M. Sylvain Carrière
Circonscription : Hérault (8e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7045
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles
Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 mai 2025, page 3851